

Règlement du concours de nouvelles 2026

A partir d'un visuel original de l'auteur Antoine Guilloppé

Article 1 : Les Médiathèques de Champigny-sur-Marne organisent leur troisième concours d'écriture de nouvelles, ouvert à 3 catégories d'âge (âge révolu au 1er janvier 2026) :

- Catégorie "Enfant" : 8-10 ans
- Catégorie "Jeune" : 11-15 ans
- Catégorie "Adulte" : dès 16 ans

La participation au concours est individuelle et gratuite.

Article 2 : Dates du concours

Le concours se déroule du mercredi 11 février 2026 au mercredi 8 avril 2026.

Article 3 :

Une nouvelle est un récit bref qui présente une intrigue simple où n'interviennent que peu de personnages.

- a) La nouvelle s'inspirera d'une œuvre visuelle réalisée par l'artiste Antoine Guilloppé,
- b) Le texte déposé devra être rédigé en langue française,
- c) La nouvelle devra contenir un titre,
- d) Les textes devront être inédits, ne pas avoir reçu d'autres prix, ne contenir ni photo ni illustration,
- e) Chaque participant ne pourra envoyer qu'un seul texte,
- f) Le nom du participant ne pourra pas apparaître dans le récit.

Article 4 : Présentation du texte

- a) Format Word uniquement
- b) Format de la page : A4 (21 x 29,7 cm)
- c) Police de caractère : Times New Roman
- d) Corps 12
- e) Interligne : 1,5
- f) Entre 500 et 2 000 mots au maximum (2 à 4 pages)
- g) pages numérotées

Le genre littéraire est libre : réaliste, historique, psychologique, policier, science-fiction, fantastique, etc.

Article 5 : Envoi

- a) Le texte sera dactylographié, au recto seulement, les pages seront numérotées et agrafées en cas de dépôt dans les médiathèques de Champigny-sur-Marne,
- b) La nouvelle pourra être déposée dans les trois médiathèques de Champigny-sur-Marne aux heures d'ouverture du public,
- c) La nouvelle pourra être envoyée par mail à concours.de.nouvelles@mairie-champigny94.fr
- d) En cas d'envoi par mail, mettre en objet : « Concours de nouvelles 2026 »,

- e) La date limite de réception des nouvelles est fixée au **mercredi 8 avril 2026**, la date du mail faisant foi. Toute nouvelle, arrivée après cette date, sera hors concours.
- f) Que cela soit par mail, ou par dépôt direct dans les médiathèques de Champigny-sur-Marne, la nouvelle sera remise accompagnée du formulaire rempli précisant l'identité de la personne qui concourt (Nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail du concourant ou de son représentant légal)
- g) Ce formulaire sera disponible dans les trois médiathèques de Champigny-sur-Marne et en téléchargement sur le site de la ville [Ville de Champigny-sur-Marne](#) (rubrique culture)
- h) Une fois déposée ou envoyée, la nouvelle ne peut plus être modifiée.

Article 6 : Composition du Jury

Le jury sera composé de 5 personnes : 3 bibliothécaires, 1 agent de la Maison des arts plastiques et 1 libraire de L'instant Lire.

Le jury prendra en compte la conformité aux exigences du règlement, l'originalité, l'imagination, l'interprétation donnée à l'œuvre, le style. Les délibérations seront sans appel.

Article 7 : Le jury se réserve le droit de refuser un texte si celui-ci est grossier, porteur de propos injurieux ou licencieux. En proposant une nouvelle au concours, chaque participant déclare en être l'auteur unique et authentique, qu'il/elle dispose de tous les droits nécessaires pour la soumettre et participer à ce concours, que la nouvelle soumise ne viole les droits de quiconque, y compris tout droit de propriété intellectuelle, et qu'elle ne contient aucun plagiat. Le recours à l'Intelligence Artificielle est formellement interdit.

Article 8 : Récompenses

Le jury se réunira pour délibérer le **mercredi 6 mai 2026** ; les personnes dont la nouvelle a été sélectionnée seront informées le jour même par téléphone.

3 prix seront remis pour chaque catégorie (soit 9 lauréats au total) :

1^{er} prix « coup de cœur du jury » : 1 Bon d'achat de 20 € à la librairie l'Instant Lire 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny-sur-Marne et un livre dédicacé de l'auteur illustrateur Antoine Guilloppé

2^{ème} prix : 1 Bon d'achat de 15 € à la librairie l'Instant Lire 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny-sur-Marne

3^{ème} prix : 1 Bon d'achat de 10 € à la librairie l'Instant Lire 11 rue Albert Thomas 94500 Champigny-sur-Marne

Les 3 nouvelles sélectionnées par le jury (ayant reçu le 1er prix) seront éditées dans un livret qui sera remis le jour de la remise des prix.

Article 9 : Remise des prix

Les prix seront remis le jour de la troisième édition du Salon du livre illustré **le samedi 30 mai 2026 à 15h30 sur la place du marché Est à Champigny-sur-Marne en présence de l'auteur Antoine Guilloppé et des membres du jury**. Le recueil de nouvelles sera disponible à partir de ce jour-là.

Article 10 :

Les auteurs autorisent la Ville de Champigny-sur-Marne à éditer et diffuser les meilleures nouvelles et les résultats sur tout support, pour un usage non commercial et ce sans versement de droit d'auteur.

Aucun document ne sera restitué.

Article 11 : La participation au concours entraîne la pleine adhésion à ce règlement et l'acceptation sans réserve des décisions du jury.